

Le don et l'aban-don

On dirait un conte de Grimm vous ne trouvez pas ? L'histoire de la pauvre veuve et des ignobles scribes (pour améliorer la dramaturgie, il faudrait néanmoins préciser qu'elle avait un fils à nourrir). A la fin de l'histoire elle prendrait sa revanche sur eux, par la découverte d'un trésor ou d'une cruche enchantée qui assurerait sa subsistance. Elle pourrait aussi attirer le regard sur elle de l'un des scribes qui l'épouserait ensuite ou du moins lui assurerait sa protection. Mais si je ne me trompe cela a déjà été proposé par la Bible, reprenez les histoires de la veuve de Sarepta ou de Ruth.

La figure de la veuve (et de l'orphelin) a une place de choix dans la littérature populaire comme dans la Bible. Elle représente le dénuement, l'absence de protection. Ce personnage a néanmoins perdu quelque peu de son à-propos aujourd'hui, les veuves étant nettement moins courantes, et aussi habituellement beaucoup plus âgées. Dans une traduction actualisante nous pourrions la remplacer par la figure de la divorcée.

La veuve bénéficiait d'un arsenal légal impressionnant dans la Bible, destiné à la protéger. Un exemple parmi de nombreux en Deutéronome 27.19 « Qu'il soit maudit, celui qui ne respecte pas les droits d'un étranger installé chez vous, les droits d'un orphelin ou d'une veuve ! »

Un pasteur facétieux pourrait proposer, en cette journée d'élection cantonale, une relecture du récit en remplaçant la veuve par l'étranger. Puisque la Bible associe couramment les trois situations : l'étranger, la veuve, l'orphelin.

A celui qui ne voudra pas en rester à une prédication trop mâtinée de sensiblerie, je proposerai d'élargir le récit aux trois versets qui précèdent : 38-40. Ils permettront de bien insister sur ce qui me semble être l'enjeu de ce court récit : la controverse avec les scribes, ou plus précisément, la dénonciation d'un système religieux sacrificiel ancien, fondé sur l'échange, l'obéissance à des règles rituelles conditionnant la grâce divine.

Si Jésus (ou les évangiles) mettent en exergue cette (si) pauvre veuve c'est d'abord dans le contexte de cette controverse. La veuve sert à marquer le contraste avec les scribes, comme par un clair-obscur de Rembrandt : la blancheur de la colombe noircit d'autant plus les vils scribes. Le procédé s'apparente à de l'ironie.

Lecture suivie de Marc 12, 38-44

Marc 12:38 Dans son enseignement, il disait: «Prenez garde aux scribes qui tiennent à déambuler en grandes robes, à être salués sur les places publiques,³⁹ à occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les dîners.⁴⁰ Eux qui dévorent les biens des veuves et affectent de prier longuement, ils subiront la plus rigoureuse condamnation.»

1/ Sobriété versus Ostentation

Regardez ces scribes en robes d'apparat, cette veuve tout de noir vêtue. Le contraste plaira beaucoup à nos paroisses réformées. Jésus valorise la sobriété du culte, de l'accoutrement, mais aussi dénonce le « médiatisme » (idéologie contemporaine caractérisée par l'obsession pour la médiatisation, une tentation qui titille même nos stratégies de communication ecclésiales. Esprit du Zénith es-tu là ?).

Peut-être aurez-vous relevé que Jésus reproche aux scribes d'affecter les premiers sièges dans les synagogues ? (écho du débat entre les disciples pour déterminer qui serait « le plus grand » en 9,33). Là où les pasteurs auraient tendance à faire le reproche inverse à leurs paroissiens qui s'obstinent à remplir les bancs en commençant toujours par l'arrière. Est-ce un effet efficace de la prédication de Jésus qui générerait chez les pratiquants d'aujourd'hui cette détestation de l'ostentation ? Pour partie probablement.

2/ L'hypocrisie religieuse

Jésus avait un vrai problème avec l'hypocrisie. Prenez tout Matthieu 23, un vrai jeu de massacre contre l'hypocrisie religieuse : « *Ils aiment à occuper les premières places dans les dîners et les premiers sièges dans les synagogues ... Malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites ! Vous ressemblez à des tombeaux blanchis qui paraissent beaux à l'extérieur mais qui, à l'intérieur, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture* ».

Contrairement à l'ancien testament Jésus ne s'en prend pas à l'idolâtrie ou à l'incroyance mais son adversaire réside au sein même d'Israël. C'est l'ennemi qui menace de l'intérieur la religion juive, dans ses propres cadres. Scribes et pharisiens sont présentés comme des incarnations véritablement diaboliques, car comme l'adversaire de Jésus au désert de Matthieu 4, ils utilisent la forme, les apparences et les termes mêmes de la tradition juive pour détourner de Dieu. L'hypocrisie pire crime que condamne Jésus parce qu'elle s'apparente au blasphème. Elle est un détournement de Dieu à ses propres fins. On pourrait la qualifier d'abus de biens spirituels comme en droit on parlera d'abus de biens sociaux.

3/ Une piété réglementée

A quoi servaient les dons faits aux Temples ? Ils entretenaient une administration religieuse immense, un système fondé sur le sacrifice, sur l'échange avec la divinité. Une forme de version originale de ce qui deviendra au Moyen-Age la prédication des indulgences destinée à entretenir de nouveaux Temples, à Rome cette fois.

Celui qui aura vu le film Luther d'Eric Till aura peut-être en mémoire le personnage de la mère de la fille estropiée, échangeant elle aussi son dernier argent contre la promesse de l'indulgence divine. Cette conditionnalité financière s'étendait à tous, même aux plus pauvres. Le bénéfice de la grâce divine supposait une contribution du requérant, fut-il une veuve désargentée. Jésus aurait pu proposer simplement l'instauration d'une CRU (version religieuse de la CMU) Couverture Religieuse Universelle, mais ce n'aurait été qu'un accommodement alors que lui vise la racine du mal, la divinité institutionnalisée, contrôlée par l'institution religieuse du Temple et l'annonce de la bonne nouvelle d'une relation à Dieu renouvelée fondée sur la gratuité.

On comprend alors l'annonce de la ruine du Temple qui suit immédiatement notre péricope.

v 41 : Assis en face du tronc, Jésus regardait comment la foule mettait de l'argent dans le tronc. De nombreux riches mettaient beaucoup.

4/ Le regard de Jésus

L'attitude de Jésus est étrange. On l'imagine assis comme un garnement accompagné de ses disciples à observer et se moquer du manège et des accoutrements des scribes. Peut-être s'amusait-il même à noter leur degré de ridicule.

Son regard semble très décomplexé, peut-être du fait de la culture orientale. En effet, regarder l'autre, le fixer, sont des attitudes répréhensibles, considérées comme intrusives, symptomatiques d'une mauvaise éducation, dans la culture occidentale (on ne fixe pas les gens du regard, cela ne se fait pas), mais nettement moins en Orient semble-t-il. Cette question du regard porté sur l'autre et du regard de l'autre porté sur soi pourrait être creusée. Certains développent de véritables névroses dues au regard des autres. On peut être malade du regard des autres.

Adam Smith, qui ne fut pas qu'économiste mais aussi philosophe relevait ce besoin ambigu que nous entretenons avec le regard d'autrui : « Le regard que nous portons les uns sur les autres un moyen d'accéder à l'humanité. Le besoin d'être regardé est même à l'origine de tous les autres besoins. L'homme riche est heureux parce qu'il parvient à attirer le regard des autres sur lui-même » (Adam Smith, Théorie des sentiments moraux).

Cette ambiguïté a à voir avec notre besoin d'exister et avec notre culpabilité irrémédiable : "L'oeil était dans la tombe et regardait Caïn" : Victor Hugo, dans La Légende des siècles.

Pour en revenir à Jésus, il regarde la foule qui défile. Il répond au désir des riches qui veulent être vus. Mais son regard prend le contre-pied de leur attente. Ils veulent être vus, de leurs riches atours, mais sous le regard de Jésus pagne de feuille de vigne ou riches costumes, ils apparaissent dans leur plus vraie nudité.

v 42 : vint une veuve pauvre qui mit deux petites pièces, quelques centimes.

5/ Un geste absurde

Du point de vue de la logique économique, mathématique, sociale, comptable, donner tout relève de la pensée absurde (même Bill Gates qui a décidé de donner la plus grande partie de sa fortune à des œuvres de « charité » -terme désuet dans la langue française vieille culture égalitariste mais qui conserve sa noblesse aux Etats-Unis - gardera 5% de sa fortune).

On a pu y lire le lien avec un autre geste tout aussi insensé, celui de la femme qui versera sur Jésus le parfum de grand prix à Béthanie (14, 9).

Nous sommes dans le temps où la logique n'a plus cours, dans l'entre-deux entre l'entrée de Jésus à Jérusalem et sa Passion. Ce n'est plus le temps du choix, de l'hésitation. Désormais la situation n'est plus entre les mains de Jésus. Les événements vont se dérouler inéluctablement vers le terme qu'il pressent ou connaît et qu'il semble avoir accepté.

Il n'est plus temps de composer non plus. La veuve aurait pu retenir l'une des pièces, partager comme Saint-Martin son avoir en deux : moitié pour lui, moitié pour moi. Personne ne lui en aurait fait grief. Elle aurait illustré un magnifique acte de générosité. Mais ce n'est pas la générosité qui est en question. Evitons de céder à la tentation de réduire cet épisode à la démonstration d'une performance en matière d'altruisme.

Parce que de ce point de vue, les deux piécettes pèseraient fort peu. Qu'étaient-elles dans le budget annuel colossal du Temple, que représentaient-elles par rapport aux sommes que versaient les scribes philanthropes ? Bien trop peu pour qu'elles aient mérité d'être relevées.

L'intérêt du geste de la veuve tient bien plus au fait qu'elle ne mesure pas, ne compte pas. L'intention n'est pas d'être la petite goutte qui fera la flaque qui fera le ruisseau qui fera la grande rivière. Ses pièces déposées ne sont pas là pour peser, pour négocier sa part de paradis, pour concourir au grand barnum social et religieux. Pour toutes ces raisons une unique pièce eût suffi. Si « l'important avait été de participer » elle n'aurait déposé qu'une seule pièce. Mais elle en dépose deux, faisant fi de tout compte. Une telle incapacité à gérer son budget personnel rendrait fou n'importe quel trésorier paroissial. Avait-elle pensé à son lendemain ? S'imaginait-elle que les paroles de Jésus à propos des soucis étaient sérieux ? (Matthieu 6) : ³¹*Ne vous inquiétez donc pas, en disant : "Qu'allons-nous manger ? qu'allons-nous boire ? de quoi allons-nous nous vêtir ? "* ³²*— tout cela, les païens le recherchent sans répit —, il sait bien, votre Père céleste, que vous avez besoin de toutes ces choses. ³³ Cherchez d'abord le Royaume et la justice de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît. ³⁴ Ne vous inquiétez donc pas pour le lendemain : le lendemain s'inquiétera de lui-même. A chaque jour suffit sa peine.*

On sait depuis le livre des Nombres que le dénombrement, le comptage a partie liée avec le péché.

De la même manière, choisir de retenir une part, choisir la part que je conserverai et celle que je donnerai à Dieu n'est-ce pas en occuper la place ? Compter et choisir, sont parmi les racines les plus profondes du péché.

En donnant le tout, en comptant pas, en ne choisissant pas l'une ou l'autre pièce ou une proportion de son don, en rompant ainsi avec la logique comptable la veuve va ébranler les murs de la comptabilité religieuse du Temple, donnant une dimension théologique à son acte.

v 43 : Appelant ses disciples, Jésus leur dit: «En vérité, je vous le déclare, cette veuve pauvre a mis plus que tous ceux qui mettent dans le tronc.

6/ Un geste de foi

Les pièces qui vont résonner dans le tronc du Temple réaniment une beaucoup plus ancienne histoire de don. Celui pareillement agréé par Dieu d'Abel alors que celui de Caïn, qui se pensait aussi assuré de l'agrément divin, se vit décliné. Le caractère extra-ordinaire, parce qu'absurde, voisine aussi avec un autre événement qui défia pareillement les lois mathématiques : la multiplication des pains (Marc 7). Quelques grammes de pain nourrirent une foule, quelques pièces pesant plus lourd que des monceaux d'or. L'incohérence évangélique est inépuisable, nous pourrions la décliner encore autour des images du levain dans la pâte, du grain de moutarde, tous défis à nos logiques rassurantes. De ce point si nous voulions ranger ce récit dans une catégorie de récit, il nous semblerait qu'il relèverait du récit de miracle, signe pour la foi.

La formule emphatique « en vérité, je vous le déclare » confirme que Jésus délivre bien non pas un enseignement moral ou scientifique mais bien une vérité qui relève de la foi. Ce qu'il relève chez cette femme qu'il ne trouve pas chez les scribes c'est bien la foi. La veuve devient ainsi l'instrument de l'enseignement de Jésus adressé à ses disciples.

v 44 : Car tous ont mis en prenant sur leur superflu ; mais elle, elle a pris sur sa misère pour mettre tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

7/ Pour conclure et prêcher : don et aban-don

Les sciences sociales ont identifié depuis longtemps l'usage social du don auquel répond le contre-don (*Essai sur le don*, Marcel Mauss). Le pré-cité Marcel Mauss identifia en particulier que le don pur n'existait dans les sociétés archaïques mais comportait toujours en retour un contre-don dans l'exercice du jeu social qu'il nomme la réciprocité. Le don gratuit selon lui n'existe pas. Le don de la veuve comme le don des scribes entretenaient un système d'assistance sociale dont bénéficiaient en particulier les veuves.

Le don jamais gratuit la psychologie affirme pareillement que le don requiert toujours d'une manière ou d'une autre une gratification en retour : prise de pouvoir sur l'autre, affirmation ou revendication de participation au jeu social, ou au minimum satisfaction orgueilleuse de se compter dans les rangs des justes.

Mais et depuis le début de ces lignes nous insistons à ce propos, l'objet du commentaire de Jésus n'est pas un enseignement sur la bonne manière de donner. Mais un enseignement sur ce qui fonde la foi. La foi n'est pas un don (qui attendrait un retour un contre-don), de soi, de son temps, de son argent.

La foi est bien plus de l'ordre de l'aban-don. Et l'abandon relève d'un paradigme radicalement différent de celui du don. Là où le don est d'abord un acte social qui intègre à une communauté, l'abandon est un acte individuel radical qui libère.

Le don est un acte valorisé, qui procure honneur, bonne conscience et satisfaction de soi. Ce qui explique l'empressement des scribes. L'abandon demande quant à lui de lâcher ses sécurités, d'accepter de dépendre des autres. Il est beaucoup plus difficile à appréhender généralement. Il ne faut pas s'étonner avec de telles propositions que Jésus ait pu susciter haines et rejets.

J'ai fait le test en lisant quelques extraits de parole de Jésus à des catéchumènes. En particulier sur les vocations contrariées de postulants disciples : laisse les morts enterrer leurs morts, vends tout ce que tu possèdes et suis-moi... J'ai en mémoire les regards hallucinés des catéchumènes. Les aurai-je invités à voter Front National qu'ils auraient été moins surpris. Et la réponse de l'une toute en spontanéité fut exemplaire : « mais... nos parents ils ne sont pas du tout comme ça ».

Les options de traduction de ce dernier verset (44) pourraient aussi se révéler éclairantes : « elle a pris de sa misère » dit la TOB, les autres versions disent habituellement « elle a donné de sa pauvreté »

ou « tout ce qu'elle possédait ». La plus juste me semblera être « elle a pris de son manque ». Les scribes donnent le superflu, elle donne de son manque.

Et à la fin du verset, « tout ce qu'elle avait pour vivre », le terme employé est « bios », elle donne toute sa vie.

Alain Combes l'écrivait ainsi dans un sketch :

Jésus : — Elle a tout mis, et lui, il n'a mis que son superflu.

— (*moqueur*) Elle a mis « tout » son « rien » !

Jésus : — Non : elle a mis « tout » son « tout » !

(*Interviews, sketches et chœurs parlés. Réveil Publications, 2002*)

Il n'est plus ici question de donner quelque chose puisqu'elle n'a rien à donner sinon du besoin ou du manque. C'est ce besoin, ce manque qui la rend disponible, qui la situe à part dans le concert des philanthropes de pacotilles. La veuve est placée au côté des quelques disciples qui auront su tout abandonner pour la voie de la « bios » : « *En effet, qui veut sauver sa vie, la perdra ; mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile, la sauvera* ».

La foi telle que transmise par Jésus relève de cet abandon en pleine confiance à Dieu. Il est la parole de Jésus avant la croix « Père, non pas comme je veux, mais comme tu veux » (Mt 26, 39) mais aussi dans la prière hebdomadairement répétée par les chrétiens « Que ta volonté soit faite, sur la terre comme au ciel. »

Don et abandon consistent en ces deux alternatives :

- Le monde du don : la croyance que sa vie dépendrait de ses propres efforts. Que nous aurions sans cesse à devoir la gagner, la protéger, la mériter, la renégocier.
- Le monde de l'abandon ; la remise confiante et entière de son existence à Dieu.

Enfin cet abandon en annonce un autre qui ne va plus tarder pour Jésus, celui de sa vie à la croix.